



DEMANDE D'ADHÉSION

Octobre 2019



Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 EUR Entreprise régie par le code des assurances – RCS Nanterre 430 435 669 – Siège social : 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex



Siège social : 8 rue du Général Foy – 75008 Paris Téléphone : 01 44 21 71 23 - www.primonial.fr Adresse postale : 6-8 rue du Général Foy – CS 90130 75380 Paris Cedex 8

Code client Primonial : _ _ _

DEMANDE D'ADHESION AU CONTRAT TARGET +

Contrat d'assurance collective sur la vie en euros et en unités de compte souscrit par l'association LE COLLEGE DU PATRIMOINE auprès d'ORADEA VIE.

Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 4 Place de Budapest- 75436 Paris Cedex 09

	A COMPLETER EN LETTRES MAJUSCULES
RÉSERVÉ À L'ASSUREUR	N° d'adhésion _ _ _ _ _
MODALITÉS	D'ADHESION
□ ADHESION SIMPLE □ CO-ADHESION	
ADHÉREN	IT / ASSURÉ
ADHÉRENT M Mme Nom Nom de naissance	_
Prénom Date de naissance Lieu de naissance : Commune Département ou Pays Adresse	Date de naissance : Commune Département ou Pays
Code postal Ville	Code postal Ville
Téléphone portable Téléphone domicile E-mail	Téléphone domicile
Nationalité	
Adresse principale (O/N) Adresse à l'étranger (O/N)	Adresse principale (O/N) Adresse à l'étranger (O/N)
Statut fiscal en France (R = résident, N = non-résident)	Statut fiscal en France (R = résident, N = non-résident)
	Statut fiscal en France (R = résident, N = non-résident) ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion of que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la	ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS respondant au dénouement choisi ci-dessous] su contrat d'assurance sur la vie TARGET + : siens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion o - que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoi	ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS respondant au dénouement choisi ci-dessous] su contrat d'assurance sur la vie TARGET + : siens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion of que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoir opter pour un dénouement : au premier décès au second décès	ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS respondant au dénouement choisi ci-dessous] au contrat d'assurance sur la vie TARGET + : biens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie r été financés, à une date quelconque, par emploi ou remploi de deniers propres. , « je », « vous » utilisés désignent les co-adhérents/co-assurés. Toutes les
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion of que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial ; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoi opter pour un dénouement : □ au premier décès □ au second décès Signature des co-adhérents : Dans la suite de la demande d'adhésion, les termes « adhérent », « assuré » demandes d'opérations à effectuer sur le contrat devront donc être signées p	ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS respondant au dénouement choisi ci-dessous] au contrat d'assurance sur la vie TARGET + : biens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie r été financés, à une date quelconque, par emploi ou remploi de deniers propres. , « je », « vous » utilisés désignent les co-adhérents/co-assurés. Toutes les
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion o - que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial ; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoi - opter pour un dénouement : □ au premier décès □ au second décès Signature des co-adhérents : Dans la suite de la demande d'adhésion, les termes « adhérent », « assuré » demandes d'opérations à effectuer sur le contrat devront donc être signées p	ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS respondant au dénouement choisi ci-dessous] au contrat d'assurance sur la vie TARGET + : viens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie r été financés, à une date quelconque, par emploi ou remploi de deniers propres. y, « je », « vous » utilisés désignent les co-adhérents/co-assurés. Toutes les var les deux co-adhérents. N BÉNÉFICIAIRE
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion c - que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoi - opter pour un dénouement : au premier décès au second décès Signature des co-adhérents : Dans la suite de la demande d'adhésion, les termes « adhérent », « assuré » demandes d'opérations à effectuer sur le contrat devront donc être signées p DÉSIGNATIO En cas de vie de l'assuré, des co-adhérents/co-assurés : L'adhérent,	ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS respondant au dénouement choisi ci-dessous] au contrat d'assurance sur la vie TARGET + : viens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie r été financés, à une date quelconque, par emploi ou remploi de deniers propres. y, « je », « vous » utilisés désignent les co-adhérents/co-assurés. Toutes les var les deux co-adhérents. N BÉNÉFICIAIRE
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion c que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial ; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoi - opter pour un dénouement : □ au premier décès □ au second décès Signature des co-adhérents : Dans la suite de la demande d'adhésion, les termes « adhérent », « assuré » demandes d'opérations à effectuer sur le contrat devront donc être signées p DÉSIGNATIO En cas de vie de l'assuré, des co-adhérents/co-assurés : L'adhérent, En cas de décès de l'assuré : (cocher la clause souhaitée)	ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS respondant au dénouement choisi ci-dessous] au contrat d'assurance sur la vie TARGET + : viens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie r été financés, à une date quelconque, par emploi ou remploi de deniers propres. y, « je », « vous » utilisés désignent les co-adhérents/co-assurés. Toutes les var les deux co-adhérents. N BÉNÉFICIAIRE
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion c que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial ; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoi - opter pour un dénouement : □ au premier décès □ au second décès Signature des co-adhérents : Dans la suite de la demande d'adhésion, les termes « adhérent », « assuré » demandes d'opérations à effectuer sur le contrat devront donc être signées p DÉSIGNATIO ■ En cas de vie de l'assuré, des co-adhérents/co-assurés : L'adhérent, ■ En cas de décès de l'assuré : (cocher la clause souhaitée) EN CAS D'ADHESION SIMPLE : □ CLAUSES TYPES : □ Mon conjoint marié non séparé de corps/partenaire de PACS, à déf prédécès ou renonciation d'un des enfants, sa part reviendra à ses d □ Mes enfants nés/à naître, vivants ou représentés, par parts égales. E	ADHÉRENTS / CO-ASSURÉS respondant au dénouement choisi ci-dessous] au contrat d'assurance sur la vie TARGET + : piens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie r été financés, à une date quelconque, par emploi ou remploi de deniers propres. y, « je », « vous » utilisés désignent les co-adhérents/co-assurés. Toutes les par les deux co-adhérents. N BÉNÉFICIAIRE //assuré, Les co-adhérents/co-assurés
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion c - que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial ; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoi - opter pour un dénouement : □ au premier décès □ au second décès Signature des co-adhérents : Dans la suite de la demande d'adhésion, les termes « adhérent », « assuré » demandes d'opérations à effectuer sur le contrat devront donc être signées p DÉSIGNATIO ■ En cas de vie de l'assuré, des co-adhérents/co-assurés : L'adhérent, ■ En cas de décès de l'assuré : (cocher la clause souhaitée) EN CAS D'ADHESION SIMPLE : □ CLAUSES TYPES : □ Mon conjoint marié non séparé de corps/partenaire de PACS, à déf prédécès ou renonciation d'un des enfants, sa part reviendra à ses d □ Mes enfants nés/à naître, vivants ou représentés, par parts égales. E cendants, à défaut mes enfants survivants. A défaut mes héritiers.	respondant au dénouement choisi ci-dessous] au contrat d'assurance sur la vie TARGET +: biens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie r été financés, à une date quelconque, par emploi ou remploi de deniers propres. A je », « vous » utilisés désignent les co-adhérents/co-assurés. Toutes les bar les deux co-adhérents. N BÉNÉFICIAIRE //assuré, Les co-adhérents/co-assurés aut mes enfants nés/à naître, vivants ou représentés, par parts égales. En cas de escendants, à défaut mes enfants survivants. A défaut mes héritiers.
DÉCLARATION DES CO- Partie à signer uniquement en cas de co-adhésion [cocher la case cor Les co-adhérents attestent par la présente, dans le cadre de la co-adhésion c que les capitaux devant être utilisés proviennent du remploi de cession de la par le régime matrimonial ; que ces biens n'ont pu en aucune manière avoi opter pour un dénouement : □ au premier décès □ au second décès Signature des co-adhérents : Dans la suite de la demande d'adhésion, les termes « adhérent », « assuré » demandes d'opérations à effectuer sur le contrat devront donc être signées p DÉSIGNATIO ■ En cas de vie de l'assuré, des co-adhérents/co-assurés : L'adhérent, ■ En cas de décès de l'assuré : (cocher la clause souhaitée) EN CAS D'ADHESION SIMPLE : □ CLAUSES TYPES : □ Mon conjoint marié non séparé de corps/partenaire de PACS, à déf prédécès ou renonciation d'un des enfants, sa part reviendra à ses d □ Mes enfants nés/à naître, vivants ou représentés, par parts égales. E	respondant au dénouement choisi ci-dessous] au contrat d'assurance sur la vie TARGET + : biens communs et/ou appartiennent eux-mêmes à la communauté telle que définie r été financés, à une date quelconque, par emploi ou remploi de deniers propres. y, « je », « vous » utilisés désignent les co-adhérents/co-assurés. Toutes les bar les deux co-adhérents. N BÉNÉFICIAIRE //assuré, Les co-adhérents/co-assurés aut mes enfants nés/à naître, vivants ou représentés, par parts égales. En cas de escendants, à défaut mes enfants survivants. A défaut mes héritiers. In cas de prédécès ou renonciation d'un des enfants, sa part reviendra à ses des-

DÉSIGNATION BÉNÉFICIAIRE (SUITE)

EN CAS DE CO-ADHESION:

• Option dénouement au décès du premier co-assuré: Mon conjoint marié non séparé de corps/partenaire de PACS, à défaut mes enfants nés/à naître, vivants ou représentés, par parts égales. En cas de prédécès ou renonciation d'un des enfants, sa part reviendra à ses descendants, à défaut mes enfants survivants. A défaut mes héritiers.

NB : ne sont concernés que les enfants du co-assuré dont le décès entraine le dénouement du contrat.

• Option dénouement au décès du dernier co-assuré : Mes enfants nés/à naître, vivants ou représentés, par parts égales. En cas de prédécès ou renonciation d'un des enfants, sa part reviendra à ses descendants, à défaut mes enfants survivants. A défaut mes héritiers.

NB : ne sont concernés que les enfants du co-assuré dont le décès entraine le dénouement du contrat.	
CLAUSE LIBRE:	
La ou les personne(s) suivante(s) (Indiquer nom, nom de naissance pour les femmes mariées, prénom, date et lieu d	
à défaut les héritiers du co-adhérent/co-assuré dont l	
CARACTÉRISTIQUES DE L'ADHÉSION	
Durée de l'adhésion :	
Le versement initial comprend:	cite.
• Le premier versement (frais compris, hors coût d'adhésion) doit respecter un minimum de 10 000 EUR : Montant brut hors cotisation d'adhésion : EUR (justificatif d'origine d'supérieur ou égal à :	
Dont frais à l'entrée :	
+ une cotisation d'adhésion à l'association LE COLLEGE DU PATRIMOINE de :	,
Adhérent 🗆 50,00 EUR 🗆 0,00 EUR (déjà adhérent)	
Co-adhérent 🗌 50,00 EUR 🗎 0,00 EUR (déjà adhérent)	
Soit un versement total (frais d'entrée et cotisation d'adhésion compris) :	
Soit en lettres	
Tout paiement par chèque doit se faire à l'ordre exclusif d'ORADEA VIE.	
• Répartition du versement initial à l'adhésion : chaque versement doit respecter un minimum de 409	·
Codo ICINI of Pholico description de 225	Versement initial brut
Code ISIN et Libellés des supports choisis	Montant en EUR (frais compris) Minimum 75 EUR par support
SUPPORTS EN EURO	
Support Sécurité Target Euro	EUR
Tout investissement par versement sur le support Sécurité Target Euro donnera lieu à un investissement préalable s l'année calendaire d'investissement. Un arbitrage du capital constitué sur ce support vers le support Sécurité Targe	ır le support Euro Tremplin jusqu'à la fin de
d'effet du 1 ^{er} janvier de l'année suivante.	et Euro sera effectué gratuitement en date
d'effet du 1 ^{er} janvier de l'année suivante. Support Euro Classique	et Euro sera effectué gratuitement en date EUR
d'effet du 1er janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial)	et Euro sera effectué gratuitement en date
d'effet du 1er janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE	et Euro sera effectué gratuitement en date EUR EUR
d'effet du 1er janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial)	et Euro sera effectué gratuitement en date EUR
d'effet du 1er janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement	et Euro sera effectué gratuitement en date EUR EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	et Euro sera effectué gratuitement en date EUR EUR EUR
d'effet du 1er janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	et Euro sera effectué gratuitement en date EUR EUR
d'effet du 1er janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	et Euro sera effectué gratuitement en date EUR EUR EUR EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	et Euro sera effectué gratuitement en date EUR EUR EUR EUR EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	EUR
d'effet du 1° janvier de l'année suivante. Support Euro Classique A - Total supports en euros (60% maximum du montant total du versement initial) SUPPORT(S) EN UNITES DE COMPTE B - Supports hors SCPI et OPCI, jusqu'à 200 000 EUR d'investissement → INVESTISSEMENT IMMEDIAT	EUR

Original: ORADEA VIE - Exemplaire 2: PRIMONIAL - Exemplaire 3: Adhérent(s)

pour les autres supports	t investi) et investissement supérieur à 200 000 EUR	EUR
→ PASSAGE PAR UN SUPPORT MONETAIRE PEN	Répartition à l'issue des 30 jours* (en %) :	
	Repartment a rissee des de Jests (en 767).	%
		%
Community CCDL at ODCL**		%
Supports SCPI et OPCI** (quel que soit le montant investi)		%
1,44		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
		%
Autres supports en unités de compte (au-delà de 200 000 EUR)		
(du-deid de 200 000 EOK)		%
		%
		%
		%
	Total de la répartition	100 %
TOTAL DU VERSEMENT (BRUT DE FRAIS) (support	ts en euros et supports en unités de compte) (A+B+C)	EUR
* Répartition par un arbitrage automatique et sans frai	du support de référence en unités de compte venant en représentation	d'actife monétaires à l'issue du

Si la répartition se fait sur plus de supports, l'adhérent/assuré devra indiquer dans une lettre datée et signée jointe à la présente demande d'adhésion le détail de la répartition souhaitée.

Passé un délai de 30 jours, à compter de la date d'effet de votre contrat, vous pourrez arbitrer tout ou partie de votre capital vers les supports autorisés par le contrat. La répartition entre les différents supports du contrat devra être précisée à chaque versement ou lors de chaque arbitrage.

Règle particulière aux versements sur les supports SCPI et OPCI :

La partie de vos versements affectée à ces supports lors de votre adhésion et pendant 30 jours à compter de la date d'effet de votre contrat est d'abord investie sur le support de référence. Ce support de référence est exprimé en unités de compte venant en représentation d'actifs monétaires ; il est indiqué dans l'annexe financière à la Notice d'Information qui vous a été remise. A la fin de cette période, c'est-à-dire le premier jour ouvré qui suit l'expiration de ce délai de 30 jours à compter de la date d'effet du contrat :

- la part du capital constitué sur le support de référence au titre de l'investissement sur le(s) support(s) SCPI est arbitrée, sans frais, sur le(s) support(s) SCPI concerné(s). L'investissement sur le support SCPI aura lieu une fois par semaine ; le jour d'investissement est précisé dans l'annexe à votre Notice d'Information propre à ce support SCPI.
- la part du capital constitué sur le support de référence au titre de l'investissement sur le support OPCI est arbitrée, sans frais, sur le support d'attente d'investissement du support OPCI. Ce support d'attente est exprimé en unités de compte venant en représentation d'actifs monétaires. Le capital constitué sur le support d'attente est ensuite arbitré, sans frais, vers le support OPCI à la date de la première valeur liquidative établie par la société de gestion du support OPCI à compter du deuxième jour ouvré qui suit la date d'effet de l'entrée sur ledit support d'attente d'investissement.

(Voir les modalités précises dans la Notice d'Information et les annexes afférentes qui vont ont été remises).

Origine des fonds et objet de l'opération
Origine des fonds :
☐ Épargne déjà constituée
☐ Réalisation d'actifs, lesquels ? :
☐ Héritage/Donation (joindre un justificatif dès le 1 ^{er} euro), origine :
☐ Intérêts/dividendes sur stock option
☐ Gains aux jeux
☐ Indemnisation
☐ Rachat de contrat, établissement :
☐ Crédit, établissement :
Le montant de l'opération est-il cohérent avec la situation de l'adhérent ? 🗌 Oui 🗎 Non
Objet de l'opération
□ Valorisation de capital □ Constitution de capital □ Recherche de revenus □ Nantissement □ Transmission patrimoniale

n par un arbitrage automatique et sans frais du support de référence en unités de compte venant en repr délai de 30 jours à compter de la date d'effet de votre contrat selon la répartition indiquée.

^{**} La partie de votre versement affectée au support OPCI est d'abord investie sur le support d'attente d'investissement de référence. Ce support est exprimé en unités de compte venant en représentation d'actifs monétaires.

CARACTÉRISTIQUES DE L'ADHÉSION (SUITE)

Frais	4	contrat :	

- Frais de gestion annuels maximum : Support Sécurité Target Euro, support Euro Tremplin et le support Euro Classique : 0,80% Support en unités de compte : 0,98%
- Frais d'arbitrage : 1%

A ce taux s'ajoute 0,50% pour un arbitrage provenant d'un support immobilier représentatif de parts de SCI gérées par SOGECAP.

Versements programmés :		
D'un montant brut de El	JR (Minimum : 100 EUR/mois ; 300 EUR/trimestre ; 600 EUR/semestre ; 1 200 EUR/	an)
Soit en lettres		
Frais sur versements programmés :		
Périodicité du prélèvement II (A=annuelle, S=semestrielle, T=trimestrielle, M=mensuelle)	Date souhaitée du 1er versement programmé II	
• Répartition des versements programmés à l'adhésion :	chaque versement doit respecter un minimum de 40% en unités de compte	
Code ISIN et Libellés des supports choisi	Versements programmés	
Sécurité Target Euro*	EUI	?
	EUI	}
	EUI	₹
	EUI	}
	EUI	?
	EUI	₹
	EUI	}
	EUI	₹
	EUI	}
	EUI	?
TOTAL DES VERSEMENTS (bruts de frais)	EUI	}
	uro donnera lieu à un investissement préalable sur le support Euro Tremplin jusqu'à la f astitué sur ce support vers le support Sécurité Target Euro sera effectué gratuitement en	n
Origine des fonds et objet de l'opération Origine des fonds : Épargne déjà constituée Réalisation d'actifs, lesquels ? :		
 ☐ Héritage/Donation (joindre un justificatif dès le 1er euro), ☐ Intérêts/dividendes sur stock option 	origine :	
☐ Gains aux jeux		
☐ Indemnisation		
Le montant de l'opération est-il cohérent avec la situation de l'o		
Objet de l'opération		
☐ Valorisation de capital ☐ Constitution de capital	Recherche de revenus Nantissement Transmission patrimoniale	

Original: ORADEA VIE - Exemplaire 2: PRIMONIAL - Exemplaire 3: Adhérent(s)

☐ Prélèvement (joindre le RIB/BIC IBAN) cette date). MANDAT RECURRENT DE PRELEVEMENT SEPA **CREANCIER** Nom créancier : ORADEA VIE Identifiant Créancier SEPA (ICS): FR79ZZZ460502 L'adhérent autorise ORADEA VIE à envoyer des instructions à sa banque pour débiter son compte et sa banque à débiter son compte conformément aux instructions d'ORADEA VIE. Il bénéficie du droit d'être remboursé par sa banque selon les conditions décrites dans la convention qu'il a passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de son compte pour un prélèvement autorisé. L'exercice de ce droit à remboursement est sans effet sur les droits et obligations réciproques du client débiteur et du créancier. Les droits de l'adhérent concernant le présent mandat sont expliqués dans un document qu'il peut obtenir auprès de sa banque. Référence Unique de Mandat (RUM) : Communiquée ultérieurement dans le certificat d'adhésion. Compte à débiter : BIC |__|_|_|

☐ Chèque bancaire ou postal (joindre le chèque à la présente demande) possible uniquement pour le versement initial

MODALITÉS DE PAIEMENT DES VERSEMENTS

INFORMATION / DÉCLARATION DE L'ADHÉRENT/ASSURÉ

L'adhérent/assuré reconnait avoir reçu un exemplaire du Document d'Informations Clés du contrat TARGET+ et avoir disposé d'un délai suffisant pour lui permettre d'examiner ce document préalablement à l'adhésion.

L'adhérent/assuré déclare avoir reçu un exemplaire de la présente demande d'adhésion, et au préalable de la Notice d'Information relative au contrat TARGET +, comprenant toutes les informations précontractuelles dans le cas où le contrat serait conclu dans le cadre d'une vente à distance, l'annexe financière de présentation des supports ainsi que du Document d'Information Clé pour l'Investisseur pour chaque OPC choisi comme unité de compte, ou à défaut du document décrivant les caractéristiques principales des unités de compte choisies. Il certifie avoir pris connaissance des dispositions contenues dans ces documents. L'exemplaire original de la présente demande d'adhésion, destiné à ORADEA VIE, vaut récépissé de l'ensemble de ces documents.

En signant sa demande d'adhésion, l'adhérent/assuré reconnait avoir été informé que son contrat est conclu à la date d'encaissement du chèque ou de prélèvement par ORADEA VIE de son versement initial. Cette date correspond au point de départ des garanties qui est mentionné dans le présent document.

MODALITÉ DE PENONCIATION

MODALITE DE RENONCIATION: L'adhérent/assuré peut renoncer à son adhésion au présent contrat pendant trente jours son adhésion est conclue. Cette renonciation doit être faite par lettre recommandée avec de levard Alexandre Martin, 45057 Orléans cedex 1, ou par envoi recommandé électronic Elle peut être faite selon le modèle suivant: «Monsieur le Directeur général, désirant bénone effectuée en date du, je vous prie de bien vou nous de	avis de réception, envoyée à l'adress que à l'adresse électronique suivante éficier de la faculté de renoncer à m loir me rembourser l'intégralité des s à compter de la réception de la pre versées dans le délai maximum de	e suivante : ORADEA VIE, 42 bou- e : clients-oradeavie@socgen.com. on adhésion au contrat TARGET + commes prélevées sur mon compte ésente. Date et Signature».
PROTECTION DES DONNÉES PERSONNELLES :		
Les données à caractère personnel recueillies dans le cadre du présent document sont Toutes les données sont obligatoires sauf mention particulière figurant dans la document Elles permettent à ORADEA VIE d'identifier l'adhérent/assuré, d'identifier les bénéficiaires à l'offre d'assurance, de calculer son tarif et mettre à sa disposition les garanties et les se Elles seront, de même que les données complémentaires traitées lors de la relation entre C de son contrat et pour répondre aux obligations légales et réglementaires d'ORADEA VIC ORADEA VIE peut également utiliser les données de l'adhérent/assuré pour lui propos SOGECAP, personnalisées selon ses besoins, ainsi que celles des partenaires d'ORADEA VIC ORADEA VIE met en œuvre un traitement de lutte contre la fraude à l'assurance pouvant de fraude. L'adhérent/assuré dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement, de limitation L'adhérent/assuré peut également, pour des raisons tenant à sa situation particulière, s soient utilisées ou transmises à des tiers à des fins de prospection commerciale. Ces droits peuvent être exercés, en justifiant de son identité, selon les modalités décrites de de ses données (finalités, exercice de ses droits, durées de conservation, destinataires) fin	ation remise à l'adhérent/assuré. s, de vérifier que l'adhérent/assuré re ervices souscrits. PRADEA VIE et l'adhérent/assuré, util E. ser des offres commerciales pour de A VIE. conduire à l'inscription sur une liste du traitement ainsi que du droit à la 'opposer, à ce qu'elles fassent l'objeuns sa Notice d'Information. Des infor	emplisse les conditions d'adhésion isées pour l'exécution et la gestion es produits et services du Groupe de personnes présentant un risque a portabilité de ses données. et d'un traitement et à ce qu'elles rmations détaillées sur le traitement
Liste d'opposition au démarchage téléphonique : l'adhérent/assuré dispose du droit de s' modalités décrites sur le site www.bloctel.gouv.fr ou par courrier, à l'adresse suivante : S dès lors qu'il ne souhaite plus être démarché téléphoniquement par un professionnel ave	ociété Opposetel, Service Bloctel, 6	rue Nicolas Siret, 10000 Troyes,
La date d'encaissement du chèque ou de prélèvement du versement initial, y compris	les frais, détermine le point de dépo	art des garanties.
Fait en 3 exemplaires à, le,		
Signature de l'adhérent/assuré :		
Signature du co-adhérent/co-assuré (en cas de co-adhésion) :	REFERENCE DISTRIBUTEUR : PARTENAIRE :	Nom, prénom :
	□ non	

□ oui - Nom, prénom

Contrat assuré par

ORADEA VIE

Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 euros Entreprise régie par le code des assurances RCS Nanterre 430 435 669

Siège social:

Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex Service relations clients : 42 bd Alexandre Martin - 45057 Orleans Cedex 1 Tél : 02 38 79 67 00

Autorité chargée du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest- 75436 Paris Cedex 09

Contrat présenté par

PRIMONIAL

Société par Actions Simplifiée au capital de 173 680 euros. 484 304 696 RCS Paris. Société de conseil en gestion de patrimoine. NAF 6622Z. Conseiller en Investissements Financiers adhérent à l'ANACOFI-CIF sous le N° E001759, Association agréée par l'Autorité des Marchés Financiers, Intermédiaire en Assurance inscrit en qualité de courtier et Mandataire Non Exclusif en Opérations de Banque et en Services de Paiement inscrit à l'ORIAS sous le N°07 023 148. Carte professionnelle « Transactions sur Immeubles et fonds de commerces avec détention de fonds » N° CPI 7501 2016 000 013 748 délivrée par la CCI de Paris Ile-de-France conférant le statut d'Agent immobilier, garantie par Zurich Insurance PLC,

Responsabilité Civile Professionnelle et Garantie Financière N°7400021119.

Siège social :

8 rue du Général Foy – 75008 Paris Téléphone : 01 44 21 71 23 www.primonial.fr

Adresse postale:

6-8 rue du Général Foy — CS 90130 75380 Paris Cedex 8



SYNTHÈSE PATRIMONIALE

PERSONNE PHYSIQUE

1 · IDENTIFICATION

Votre situation personnelle		
VOUS	VOTRE CONJOINT (remplir obligatoirement dans les cas suivants : marié, pacsé, union libre)	
□ M. □ Mme	□ M. □ Mme	
Nom - Prénoms :	Nom - Prénoms :	
Nom de naissance :	Nom de naissance :	
Né(e) le : à : Code postal : Nationalité :	Code postal : Nationalité :	
Pays de naissance :	Pays de naissance :	
Profession précise :	Profession précise :	
(ou ancienne profession si retraité(é))	(ou ancienne profession si retraité(é))	
CSP : Secteur d'activité : (Voir classification au verso)	CSP: Secteur d'activité : (Voir classification au verso)	
2 · VOTRE SITUATION PATRIMONIALE ACTUELL	.E	
Situation familiale		
$\begin{tabular}{ll} \begin{tabular}{ll} \beg$	légale 🔲 Communauté universelle 🔲 Séparation de biens	
Pacsé(e) sous le régime : ☐ Séparation des patrimoines ☐ Indivision		
Autres : □ Célibataire □ Divorcé(e) □ Veu	ıf / Veuve ☐ Union libre ☐ Mineur(e) ☐ Émancipé(e)	
Régime de protection juridique (<i>Précisez</i>): Non Oui Résidence fiscale: France Autres (<i>Précisez</i>)		
Personne politiquement exposée Exercez-vous ou avez-vous exercé depuis moins d'an une fonction politique,	iuridictionnelle ou administrative importante ? (Voir classification auverso)	
	Dans quel pays ?	
	Dans quel pays ?	
Une personne de votre famille ou de votre entourage exerce-t-elle ou a-t-elle	exercé au cours des 12 derniers mois une fonction politique, juridictionnelle	
ou administrative importante? (voir la liste des fonctions en annexe)	Dana musl maus 2	
·	Dans quel pays ?	
Quel est le lien avec l'investisseur ou son représentant		
Patrimoine du foyer fiscal		
Estimation globale du patrimoine de votre foyer fiscal :	€	
Répartition de votre patrimoine (en %) : Actifs immobiliers : Résidence de jouis		
Actifs financiers :	stissement (hors SCPI) %	
(Comple tilres, PEA, assurance vie en UC et en euros, contrat de capitalis	sation, PEE, SCPI)	
Proportion de vos actifs financiers Moins de 10 % Entre 10 %	et 25 % Entre 25 % et 50 % Plus de 50 %	
☐ Liquidités :	%	
(Livrets, PEL, CEL, compte à terme, LDD, compte courant) Actifs professionnels:	<u> </u>	
Total des revenus annuels de votre foyer fiscal:		
> Revenus professionnels (ou pensions) annuels : Vous :	Votre conjoint : %	
> Revenus locatifs annuels : Vous : \(\sum_{\text{\text{Vous}}} \)	Votre conjoint : %	
> Revenus de valeurs mobilières annuels : Vous : %	Votre conjoint : %	
Sous-total = Vous: \ \%	+ Votre conjoint : % = 100 %	
Quel est le montant global des mensualités de vos engagements financiers (to	ous crédits confondus)	
Votre taux moyen d'imposition (indiqué sur votre avis d'imposition) :	Imposition à l'IFI?	
3 · ORIGINE DES FONDS ET OBJET DE L'OPÉRATION		
Origine des fonds	Objet de l'opération	
☐ Épargne déjà constituée	☐ Valorisation de capital	
Réalisation d'actifs, lesquels ? :		
☐ Héritage/Donation (joindre un justificatif dès le 1er euro), origine :		
☐ Intérêts/dividendes sur stock option		
☐ Gains aux jeux ☐ Recherche de revenus		
□ Indemnisation	□ Nantissement	
□ Rachat de contrat, établissement :		
□ Crédit, établissement : □ Transmission patrimoniale		
Le montant de l'opération est-il cohérent avec la situation du souscripteur	? 🗆 Oui 🗆 Non Signature au verso	

LISTE DES CATÉGORIES SOCIOPROFESSIONNELLES DÉTAILLÉES NIVEAU 3 (SOURCE INSEE)

- 10 Agriculteurs exploitants
- 21 Artisans
- 22 Commerçants et assimilés
- 23 Chefs d'entreprise
- 31 Professions libérales et assimilés
- **32** Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques
- 36 Cadres d'entreprise
- 41 Professions intermédiaires de l'enseignement, de la santé, de la fonction publique et assimilés
- **46** Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises
- 47 Techniciens
- 48 Contremaîtres, agents de maîtrise
- 51 Employés de la fonction publique
- 54 Employés administratifs d'entreprise
- 55 Employés de commerce
- **56** Personnels des services directs aux particuliers
- 61 Ouvriers qualifiés
- 66 Ouvriers non qualifiés

- 69 Ouvriers agricoles
- 71 Anciens agriculteurs exploitants
- **72** Anciens artisans, commerçants, chefs d'entreprise
- 73 Anciens cadres et professions intermédiaires
- **76** Anciens employes et ouvriers
- 79 Retraités ancienne activité connue
- 81 Chômeurs n'ayant jamais travaillé
- 82 Inactifs divers (autres que retraités)
- 84 Étudiants

PERSONNES POLITIQUEMENT EXPOSÉES ET FONCTIONS POLITIQUES JURIDICTIONNELLES OU ADMINISTRATIVES (R561-18 DU CODE MONÉTAIRE ET FINANCIER)

Les personnes qui exercent ou ont cessé d'exercer depuis moins d'un an l'une des fonctions suivantes :

- Chef d'Etat, chef de gouvernement, membre d'un gouvernement national ou de la Commission européenne
- Membre d'une assemblée parlementaire nationale ou du Parlement européen, membre de l'organe dirigeant d'un parti ou groupement politique soumis aux dispositions de la loi n°88-227 du 11 mars 1988 ou d'un parti ou groupement politique étranger
- Membre d'une cour suprême, d'une cour constitutionnelle ou d'une autre haute juridiction dont les décisions ne sont pas, sauf circonstances exceptionnelles, susceptibles de recours
- Membre d'une cour des comptes
- Dirigeant ou membre de l'organe de direction d'une banque centrale
- Ambassadeur ou chargé d'affaires
- Officier général ou officier supérieur assurant le commandement d'une armée
- Membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance d'une entreprise publique
- Directeur, directeur adjoint, membres du conseil d'une organisation internationale créée par un traité, ou une personne qui occupe une position équivalente en son sein

Y compris les membres directs de la famille de ces personnes tels que :

- Le conjoint ou le concubin notoire
- Le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
- Les enfants, ainsi que leur conjoint, leur partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou par un contrat de partenariat enregistré en vertu d'une loi étrangère
- Les ascendants au premier degré

Ou les personnes leur étant étroitement associées tels que :

- Les personnes physiques qui, conjointement avec une personne politiquement exposée, sont bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger
- Les personnes physiques qui sont les seuls bénéficiaires effectifs d'une personne morale, d'un placement collectif, d'une fiducie ou d'un dispositif juridique comparable de droit étranger connu pour avoir été établi au profit d'une personne politiquement exposée
- Toute personne physique connue comme entretenant des liens d'affaires étroits avec la personne politiquement exposée

Dénomination du cabinet Nom, prénom du CGP à à	Références Primoni	al
Signature du CGP	Signature du souscripteur / adhérent	Signature du co-souscripteur / co-adhérent

Les données à caractère personnel sont recueillies dans ce document par Primonial Partenaires en sa qualité de responsable de traitement. Les données sont collectées et traitées à des fins réglementaires dans le cadre de la lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme. La réponse est obligatoire et son absence rendra impossible le traitement de votre dossier. Ces données sont accessibles aux seuls employés habilités de Primonial et ne feront l'objet de communication à des tiers, partenaires commerciaux et/ou sous-traitants que pour les seuls besoins d'administration et de gestion pour satisfaire aux obligations légales et réglementaires

Conformément aux articles 38 et suivants de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès aux données à caractère personnel vous concernant et vous pouvez demander à ce qu'elles soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées selon les cas. Vous disposez également d'un droit d'opposition, pour motifs légitimes, à ce que des données vous concernant fassent l'objet d'un traitement.

Pour exercer les droits précités, vous pouvez contacter directement la Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) - 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07.

Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.

PRIMONIAL PARTENAIRES - Société par Actions Simplifiée au capital de 129 146 €, 504 162 439 RCS Paris, Conseiller en investissements financiers adhérent à l'ANACOFI-CIF, association professionnelle agréée par l'AMF, sous le numéro E003248 et Courtier d'assurances enregistrés auprès de l'ORIAS sous le numéro 08 042 756, Titulaire de la Carte de Transaction sur Immeubles et Fonds de Commerce numéro CPI 7501 2016 000 004 270 garantie par Zurich Insurance PLC, 112 avenue de Wagram 75017 Paris. N° CNIL 1648273. Siège social : 6-8 rue du Général Foy 75008 Paris - Téléphone : 01 44 21 70 00 - Fax : 01 44 21 71 23. Adresse postale : 6-8 rue du Général Foy - CS 90130 - 75380 Paris Cedex 8

Réf : Synthèse Patrimoniale - Primonial Partenaires - PP - DC01401 - 082019



Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - RCS Nanterre B 430 435 669 - Siège social : Tour D2, 17 bis Place des Reflets 92919 Paris La Défense Cedex Tél. : 01.57.61.83.53 - Fax : 02.38.54.79.36

Autorité en charge du contrôle : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR) - 61, rue Taitbout 75436 Paris Cedex 9

FORMULAIRE D'AUTO-CERTIFICATION DE RESIDENCE FISCALE - PERSONNE PHYSIQUE

RÉGLEMENTATIONS FATCA / CRS

(Substitut au formulaire W8-Ben)

- DOCUMENT A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA SYNTHESE PATRIMONIALE <u>OU</u> LA FICHE « VOTRE PATRIMOINE ET NOS PRECONISATIONS » -

Merci de lire les mentions ci-dessous avant de compléter ce formulaire :

La réglementation fiscale exige qu'ORADEA VIE recueille et déclare certaines informations sur la résidence fiscale du titulaire de compte. Le terme « réglementation fiscale » fait référence aux réglementations qui permettent l'échange automatique d'informations incluant la réglementation américaine « Foreign Account Tax Compliance Act ('FATCA') » et la norme OCDE d'échange automatique de renseignements relatifs aux comptes financiers dite « Common Reporting Standard » ('CRS').

Afin de permettre à ORADEA VIE de se conformer à ses obligations de déclaration aux autorités fiscales compétentes, vous devez indiquer la résidence fiscale de la personne ou des personnes identifiée(s) comme titulaire(s) du contrat.

IMPORTANT

<u>A compter du 01/01/2018</u>, le formulaire d'auto-certification Fatca/CRS est obligatoire pour toute nouvelle souscription, pour tout versement et pour tout changement de circonstances modifiant le précédent statut de l'Adhérent/Souscripteur au regard de Fatca/CRS (dans un délai de 90 jours suivant ce changement de circonstances).

En cas de pluralité des Adhérents/Souscripteurs ou des représentants légaux, chaque Co-Adhérent/Co-Souscripteur ou représentant légal doit compléter le présent formulaire d'auto-certification.

NB: pour les mineurs la signature d'un seul représentant légal est acceptée.

ORADEA VIE n'est pas habilitée à remplir ce document pour votre compte. Si vous avez des questions sur la façon de remplir ce formulaire ou comment déterminer votre résidence fiscale, nous vous invitons à consulter votre conseiller.

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU CLIENT/DES CLIENTS CO-SOUSCRIPTEURS/ADHÉRENTS

Identité de l'Adhévent/Courentinteur/Deveur de prime			
Identité de l'Adhérent/Souscripteur/Payeur de prime			
	Adhérent/Souscripteur	Représentant légal ou Co-adhérent/Co-souscripteur ou le payeur de prime (s'il est différent du souscripteur)	
Civilité	□ Mme □ M.	□ Mme □ M.	
Nom			
Nom de naissance (si différent)			
Prénom(s)			
Date de Naissance			

SOUSCRIPTEUR/ADHÉRENT 1:

SECTION 2 - PAYS DE RÉSIDENCE FISCALE DU CLIENT

Auto-certification FATCA						
Je déclare (cocher les cases correspondant à votre situation) :						
être citoyen (nationalité unique ou double) ou résident des États-Unis (vous avez possédé ou possédez un permis de séjour américain « green card ») (merci de compléter le formulaire W9).						
, ,	e définition du statut de « US Person » à savoi	r:				
un lieu de naissance au	c Etats-Unis ;					
une adresse postale aux Etats-Unis y compris en boite postale US ou une adresse « à l'attention de » aux États-Unis ; un numéro de téléphone aux Etats-Unis,						
•	un ordre de virement permanent vers un compte maintenu aux Etats-Unis,					
·	t d'une personne ayant son domicile aux Etats-					
(merci de joindre une piece	d'identité non US, et le cas échéant le certifi	cat de perte de nationalité US).				
Je déclare, le cas échéant :						
☐ Etre résident fiscal français of statut de « US Person ».	u résident fiscal d'un Etat autre que les Etat	s-Unis et ne pas répondre aux critères de définition du				
Je m'engage à informer immédiateme dans un délai de 90 jours.	ent ORADEA VIE de tout événement en lien	avec mon statut au sens de la réglementation Fatca				
	Auto-certification CRS					
La résidence fiscale principale du Sousc nommer le pays) :	ripteur/Adhérent est la suivante (Merci de					
Le pays de résidence fiscale fournit-il un résidents ?	NIF (Numéro d'Identification Fiscale) à ses	□ Oui □ Non				
Si oui, ☐ Je certifie que le NIF du titulaire de	compte est le suivant :					
☐ Je ne suis pas en mesure de fourni (Merci de cocher la case le cas éch						
Préciser le motif						
Confirmation de l'unicité de la réside	nce fiscale					
		scal d'un autre pays que celui cité précédemment. Si				
	les, merci de compléter la SECTION 3 .	soul a un autro payo quo colar otto processimmont. Cr				
SECTION 3 – AUTRES PAYS DE RÉSIDENCE (SI APPLICABLE) DU CLIENT						
Je certifie qu'en plus du pays mentionné résident fiscal dans les pays suivants :	précédemment en tant que résidence fiscale pr	incipale, l'adhérent/ souscripteur ou le payeur de prime est				
Pays:	NIF:	ou NIF indisponible : □				
Pays:	NIF:	ou NIF indisponible : □				
Pays:	NIF:	ou NIF indisponible : □				
Pays:	NIF:	ou NIF indisponible : □				
Merci de préciser le motif pour lequel le(s) NIF(s) est(sont) indisponible(s) :						

SOUSCRIPTEUR/ADHÉRENT 2 : (à compléter en cas de co-adhésion/co-souscription)

SECTION 2 – PAYS DE RÉSIDENCE FISCALE DU CLIENT

Auto-certification FATCA				
Auto-certification FATCA Je déclare (cocher les cases correspondant à votre situation):				
	Auto-certific	ation CRS		
La résidence fiscale principale nommer le pays) :	du Souscripteur/Adhérent est la suivante	Merci de		
Le pays de résidence fiscale fournit-il un NIF (Numéro d'Identification Fiscale) à ses résidents ?			□ Oui □ Non	
Si oui. Je certifie que le NIF du titulaire de compte est le suivant : Je ne suis pas en mesure de fournir un NIF (Merci de cocher la case le cas échéant). Préciser le motif				
Confirmation de l'unicité de	la résidence fiscale			
Je certifie que je ne suis pas (ou que l'Adhérent/Souscripteur n'est pas) résident fiscal d'un autre pays que celui cité précédemment. Si vous avez d'autres résidences fiscales, merci de compléter la SECTION 3. SECTION 3 – AUTRES PAYS DE RÉSIDENCE (SI APPLICABLE) DU CLIENT				
Je certifie qu'en plus du pays m résident fiscal dans les pays su		ence fiscale prin	ncipale, l'adhérent/ souscripteur ou le payeur de prime est	
Pays :	NIF:		ou NIF indisponible : □	
Pays :	NIF:		ou NIF indisponible : □	
Pays :	NIF:		ou NIF indisponible : □	
Pays :	Pays: NIF: ou NIF indisponible:			
Vierci de préciser le motif pour lequel le(s) NIF(s) est(sont) indisponible(s) :				

ATTESTATIONS ET SIGNATURES

SOUSCRIPTEUR/ADHÉRENT 1 □ Mme □ M Autorisations et engagements Je reconnais et accepte que, conformément à l'article 1649 AC du CGI¹, toute information contenue dans cette auto-certification et tous documents destinés à déterminer mon statut fiscal, ainsi que toute information relative à mes contrats, présents et futurs y compris leur valeur de rachat et les opérations enregistrées sur ces derniers, soit transmise (i) à toute autorité à laquelle ORADEA VIE est tenue de communiquer des informations, (ii) à toute entité à laquelle ORADEA VIE confie ses obligations de déclaration, y compris à Société Générale (iii) à toutes autres parties selon ce que ORADEA VIE peut estimer nécessaire pour se conformer à la réglementation applicable ou pour éviter toute violation potentielle de cette réglementation. Déclaration et signature Je reconnais avoir reçu une copie du présent formulaire. Je certifie sur l'honneur que les éléments relatifs à la détermination de ma (mes) résidence(s) fiscale(s) sont exacts et conformes à la réalité. Je m'engage à informer sans délai l'intermédiaire d'assurance ou l'assureur de tout changement de circonstances pouvant modifier mes informations fiscales, et le cas échéant à fournir les justificatifs appropriés et une nouvelle auto-certification dans un délai de 90 jours. Protection des données personnelles Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent formulaire sont obligatoires pour l'établissement et la qualification de votre statut fiscal conformément aux réglementations applicables. Elles pourront, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, être utilisées par ORADEA VIE pour des besoins de gestion et notamment la sélection des risques, la prévention des incidents et fraudes, la connaissance du client et la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Ces données personnelles pourront, de convention expresse, et en tant que de besoin au regard des finalités mentionnées ci-dessus, être communiquées à la Société Générale, ainsi gu'aux autorités compétentes de type autorités fiscales. Certains de ces destinataires peuvent être, établis dans ou en dehors de l'Espace Économique Européen, y compris vers des pays dont les législations en matière de protection des données diffèrent de celles de l'Union Européenne. Ces transferts interviennent dans des conditions et sous des garanties propres à assurer la protection de vos données personnelles. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression relatif aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez également vous opposer, sous réserve de justifier d'un motif légitime, à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Ces droits peuvent être exercés auprès d'ORADEA VIE ou du conseiller ayant recueilli ces informations. Je certifie que la personne nommée en SECTION 1 de ce formulaire : ☐ Est une « Personne US déterminée (Specified US Person) » Si vous êtes une « Personne US déterminée (Specified US Person) » au sens de la définition de l'IRS (administration fiscale américaine), vous devez également compléter et fournir le formulaire W-9 de l'IRS. N'est pas une « Personne US déterminée (Non Specified US Person) ». Si vous n'êtes pas l'Adhérent/Souscripteur du contrat, merci d'indiquer en quelle qualité (représentant légal, tuteur, curateur, avocat,...), vous signez la présente auto-certification. . Si vous signez en vertu d'une procuration, merci de joindre une copie de la procuration. Qualité :

SOUSCRIPTEUR/ADHÉRENT 2 (à compléter en cas de co-adhésion/co-souscription)

□ Mme □ M	Nom	Prénom
-----------	-----	--------

Autorisations et engagements

■ Je reconnais et accepte que, conformément à l'article 1649 AC du CGI¹, toute information contenue dans cette auto-certification et tous documents destinés à déterminer mon statut fiscal, ainsi que toute information relative à mes contrats, présents et futurs y compris leur valeur de rachat et les opérations enregistrées sur ces derniers, soit transmise (i) à toute autorité à laquelle ORADEA VIE est tenue de communiquer des informations, (ii) à toute entité à laquelle ORADEA VIE confie ses obligations de déclaration, y compris à Société Générale (iii) à toutes autres parties selon ce que ORADEA VIE peut estimer nécessaire pour se conformer à la réglementation applicable ou pour éviter toute violation potentielle de cette réglementation.

Déclaration et signature

- Je reconnais avoir reçu une copie du présent formulaire.
- Je certifie sur l'honneur que les éléments relatifs à la détermination de ma (mes) résidence(s) fiscale(s) sont exacts et conformes à la réalité.
- Je m'engage à informer sans délai l'intermédiaire d'assurance ou l'assureur de tout changement de circonstances pouvant modifier mes informations fiscales, et le cas échéant à fournir les justificatifs appropriés et une nouvelle auto-certification dans un délai de 90 jours.

¹ ART. 1649 AC du Code Général des Impôts: Les teneurs de compte, les organismes d'assurance et assimilés et toute autre institution financière mentionnent, sur une déclaration déposée dans des conditions et délais fixés par décret, les informations requises pour l'application des conventions conclues par la France permettant un échange automatique d'informations à des fins fiscales. Ces informations peuvent notamment concerner tout revenu de capitaux mobiliers ainsi que les soldes des comptes et la valeur de rachat des bons ou contrats de capitalisation et placements de même nature. Afin de satisfaire aux obligations mentionnées au premier alinéa, ils mettent en œuvre, y compris au moyen de traitements de données à caractère personnel, les diligences nécessaires en matière d'identification et de déclaration des comptes, des paiements et des personnes.

Protection des données personnelles

Les informations personnelles recueillies dans le cadre du présent formulaire sont obligatoires pour l'établissement et la qualification de votre statut fiscal conformément aux réglementations applicables. Elles pourront, de même que celles qui seront recueillies ultérieurement, être utilisées par ORADEA VIE pour des besoins de gestion et notamment la sélection des risques, la prévention des incidents et fraudes, la connaissance du client et la lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme. Ces données personnelles pourront, de convention expresse, et en tant que de besoin au regard des finalités mentionnées ci-dessus, être communiquées à la Société Générale, ainsi qu'aux autorités compétentes de type autorités fiscales. Certains de ces destinataires peuvent être, établis dans ou en dehors de l'Espace Économique Européen, y compris vers des pays dont les législations en matière de protection des données diffèrent de celles de l'Union Européenne. Ces transferts interviennent dans des conditions et sous des garanties propres à assurer la protection de vos données personnelles. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, de suppression relatif aux données personnelles vous concernant. Vous pouvez également vous opposer, sous réserve de justifier d'un motif légitime, à ce que ces données fassent l'objet d'un traitement. Ces droits peuvent être exercés auprès d'ORADEA VIE ou du conseiller ayant recueilli ces informations.

Je certifie que la personne nommée en SECTION 1 de ce formulaire :				
□ Est une « Personne US déterminée (Specified US Person) » Si vous êtes une « Personne US déterminée (Specified US Person) » au sens de la définition de l'IRS (administration fiscale américaine), vous devez également compléter et fournir le formulaire W-9 de l'IRS.				
□ N'est pas une « Personne US déterminée (Non Specified US Person) ».				
Si vous n'êtes pas l'Adhérent/Souscripteur du contrat, merci d'indiquer en quelle qualité (représentant légal, tuteur, curateur, avocat,), vous signez la présente auto-certification. Si vous signez en vertu d'une procuration, merci de joindre une copie de la procuration.				
Qualité :				
SOUSCRIPTEUR/ADHÉRENT 1 ET SOUSCRIPTEUR/ADHÉRENT 2 (en cas de co-adhésion/co-souscription)				
Signature de l'Adhérent/Souscripteur (ou de son représentant légal) ou de l'Adhérent/Souscripteur 1 (en cas de co-adhésion/co-souscription) :				
Signature de l'Adhérent/Souscripteur 2 (en cas de co-adhésion/co-souscription) :				
INTERMÉDIAIRE D'ASSURANCE AYANT PRESENTÉ L'OPÉRATION				
■ Je m'engage à porter à la connaissance d'ORADEA VIE, tout changement de situation du client (adresse, résidence fiscale, profession, situation économique).				
■ Je certifie que l'ensemble des informations apportées dans cette fiche sont en cohérence avec ma connaissance actualisée du client. Je m'engage à faire signer une nouvelle auto certification dès la connaissance d'un changement de circonstance.				
Date et signature , précédée de la mention « Lu et approuvé » de l'intermédiaire d'assurance :				

NB: Le(s) Client(s) et l'Intermédiaire d'assurance conservent chacun une copie de la présente fiche. L'original doit être envoyé à ORADEA VIE (42 Boulevard Alexandre Martin 45057 ORLEANS cedex 1).



FICHE DE DILIGENCE CONFIDENTIELLE LCB/FT

Au titre de la réglementation relative à la Lutte contre le blanchiment des capitaux et le financement du terrorisme, tous les organismes assujettis sont tenus d'examiner chaque opération en fonction notamment de la situation du client, de l'investissement souhaité et des conditions de réalisation. L'objectif est de pouvoir évaluer le risque de blanchiment des capitaux et de financement du terrorisme et d'appliquer, selon chaque situation, des mesures de vigilance, standard ou renforcée.

Cette fiche de diligence doit vous permettre d'analyser le niveau de risque LCB/FT associé à l'opération de votre client et de pouvoir y associer un niveau de vigilance. Selon le niveau de vigilance déterminé, des documents devront être transmis afin de compléter votre dossier.

Ce document atteste du respect de vos diligences en matière de LCB/FT. A ce titre, il peut faire l'objet d'un contrôle par les autorités de tutelle.

La fiche de diligence LCB/FT est un document obligatoire, à joindre impérativement au dossier. En son absence, votre dossier ne sera pas accepté. Cette fiche doit être dûment remplie et complétée, pour toute opération et tout montant.

Primonial peut à tout moment demander la communication de documents complémentaires.

	INFORMATIONS RELATIVES AU CLIENT(1)							
Nom:	Nom : Prénom :							
Dénom	Dénomination Personne Morale :							
Montar	nt total brut	:						
Invest.	DÉSINVEST.	TRANSFERT						
			Produit:	Montant :	Fournisseur:			
			Produit:	Montant :	Fournisseur:			
			Produit:	Montant :	Fournisseur:			
	Vous devez répondre à toutes les questions mentionnées ci-dessous. En cas de réponse positive, un justificatif probant d'origine des fonds ainsi qu'une traçabilité bancaire dès le 1er euro doivent être joints.							
OUI	NON							
		Le client	est une Personne Politiqu	uement Exposée ou proche PPE				
		Le client	réside à l'étranger					
_		Le client exerce une profession ou dans un secteur d'activités exposé à des risques LCBFT ou dans un secteur dit sensible tel que listé ci-dessous (liste non exhaustive): Activités immobilières, Construction, Hôtellerie, Commerce informatique, Téléphonie, Café/Restaurant/Brasserie, Hifi/Vidéo/Electroménager, professionnels de la santé, Secteur des jeux, Commerce de détail, Commerce et réparations automobiles, Service aux Particuliers, Electronique etc.						
		Le client n'a pas d'activité professionnelle (chômage, rentier, élève, étudiant, etc.)						
			Le client n'est pas physiquement (vente à distance – internet, téléphone) présent ou est représenté par un tiers une 2° pièce d'identité justifiant de l'identité du client devra être fourni					



FICHE DE DILIGENCE CONFIDENTIELLE - LCB/FT

Cocher la (les) case(s) correspondant à l'opération envisagée. Indiquer dans la partie « Commentaire » tout élément permettant de mieux appréhender les modalités de réalisation de l'opération.

En cas de réponse positive, un justificatif probant d'origine des fonds dès le 1er euro doit obligatoirement être joint (sauf indications spécifiques mentionnées ci-dessous).

Veuillez vous assurer de la traçabilité des flux financiers relatifs à l'origine des fonds du client (merci de fournir un relevé de compte probant correspondant).

OUI	NON	OPÉRATIONS D'INVESTISSEMENT		NON	OPÉRATIONS DE DÉSINVESTISSEMENT	
		Le versement unitaire ou cumulé sur 12 mois glissant est supérieur ou égal à 50 000€ pour une personne physique			Demande d'avance dès le 1 ^{er} euro - indiquer le motif dans la rubrique « Commentaire » et joindre un justificatif de destination des fonds dès 50 000 €	
		Le versement unitaire ou cumulé sur 12 mois glissant est supérieur ou égal à 500 000 € pour une personne morale			Rachat précoce (souscription suivie d'une sortie de fonds dans les 24 mois pour l'Assurance Vie/ Capitalisation et dans les 36 mois pour les SCPI) - indiquer le	
		Le paiement est effectué par un tiers (y compris chèque de banque, notaire, CARPA) – indiquer les raisons dans la rubrique « Commentaire »			motif du rachat précoce dès le premier euro dans la rubrique « Commentaire ». Pour tout rachat précoce supérieur à 50 000 €, un motif ET un justificatif de destinations des fonds doivent être fournis.	
		La justification d'origine des fonds est incohérente avec la situation déclarée par le client			Rachat à destination de l'étranger – indiquer le motif dans la rubrique « Commentaire »	
		Le paiement est en provenance d'un pays étranger			et joindre un justificatif de destination des fonds dès le 1er euro	
		Le versement est effectué par un non résident fiscal français depuis un compte bancaire étranger			Renonciation – indiquer le motif dans la rubrique « Commentaire »	
		Le montant du versement programmé mensuel est supérieur ou égal à 100 $\%$ des revenus mensuels du foyer fiscal				
		Le montant de l'opération est supérieur ou égal à 1 an de revenus annuels (tous revenus confondus – hors crédit)				
		Remboursement d'avance dès 50 000 €				
					QUE ations dans la partie « Commentaire »	
		L'opération est incohérente avec la situation financière et patrimoniale du client				
		L'opération présente un caractère inhabituel, complexe ou atypique ; ou sans justific	ation éc	onomic	ue ou sans objet licite	
Commo	entaire	÷:				
Origine	e / Des	stination des fonds (à préciser) :				
Justific	Justificatif probant fourni (à préciser) :					
Attentio	Attention : le relevé de compte n'est pas un justificatif d'origine des fonds.					
Date	Date :					
Nom	Nom et Prénom du conseiller :			nature	:	



FICHE DE DILIGENCE CONFIDENTIELLE LCB/FT

LISTE INDICATIVE DES JUSTIFICATIFS DE PROVENANCE DES FONDS

PROVENANCE DES FONDS	JUSTIFICATIF À JOINDRE	INFORMATION DEVANT APPARAÎTRE SUR LE JUSTIFICATIF
DONATION	 - Acte notarié de donation - Déclaration 2735 de don manuel visé par l'administration fiscale - Imprimé CERFA 11278*04 visé par l'administration fiscale 	Nom du donateur, lien avec le souscripteur, date de la donation, montant (correspondant au montant à justifier)
PLACEMENTS - Releve de Situation du Contrat		Date de placement, durée de détention, n° du compte ou du contrat, nom de l'établissement conservateur, montant (correspondant au montant à justifier)
HÉRITAGE - Acte notarie de la succession - Attestation du notaire		Date du décès, nom de la personne décédée, lieu du décès, nom du bénéficiaire, montant de l'héritage (correspondant au montant à justifier)
PRIME EXCEPTIONNELLE	- Fiche de paie - Lettre de licenciement - Solde de tout compte - Levée d'option	Date de versement de la prime
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	- Copie du procès-verbal de l'AG ou à défaut l'attestation de l'expert-comptable	Nom du bénéficiaire, la date, le montant (correspondant au montant à justifier)
VENTE D'UN BIEN IMMOBILIER	- Acte de vente - Attestation du notaire	Date de la vente, objet de la vente, prix de la vente, origine des fonds ayant financé le bien
VENTE DE SOCIÉTÉ	 - Acte de vente - Copie des annonces légales - Attestation du notaire ou à défaut les comptes sociaux N-1 	Nature et date de la vente, date d'acquisition, nom et n° Siret de la société vendue
VENTE DE SOCIÉTÉ COTÉE	 - Avis de l'AMF - Acte de vente - Copie des annonces légales - Attestation du notaire ou à défaut les comptes sociaux N-1 	Nature et date de la vente, date d'acquisition, nom et n° Siret de la société vendue
GAINS AUX JEUX	Copie du chèque de la Française des Jeux ou du PMU	
AUTRES CAS	Toute pièce probante (émanant d'une administration ou d'un établissement financier) permettant de justifier de l'origine des fonds	

LISTE INDICATIVE DES JUSTIFICATIFS DE DESTINATIONS DES FONDS

ACHAT DE BIENS IMMOBILIERS	Promesse d'achat, attestation du notaire, si VEFA (appel de fonds))19 -DCC
TRAVAUX	Devis, facture	072019
BESOIN DE TRÉSORERIE (PERSONNE MORALE)	Attestation du DAF ou expert-comptable + bilan n-1	Diligence LCB/FT -
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES (PERSONNE MORALE)	Copie du procès-verbal de l'AG ou à défaut l'attestation de l'expert-comptable	iche PGP Dilig

Fiche PGP Diligence LCB/FT - 072019 -DC03078

DOCUMENT D'INFORMATIONS CLÉS

OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

CONTRAT D'ASSURANCE: TARGET+

INITIATEUR: ORADEA VIE - Société Anonyme d'assurance sur la vie et de capitalisation au capital de 26 704 256 EUR. Entreprise régie par le code des assurances – 430 435 669 RCS Nanterre – Siège social : Tour D2 - 17 bis place des Reflets - 92919 Paris La Défense Cedex

Site web: www.oradeavie.fr - Pour plus d'informations: 02 38 79 67 00

AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE : Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR)

DATE DE PRODUCTION DU DOCUMENT : 1 octobre 2019

VOUS ÊTES SUR LE POINT D'ACHETER UN PRODUIT QUI N'EST PAS SIMPLE ET QUI PEUT ETRE DIFFICILE À COMPRENDRE.

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE: TARGET+ est un contrat d'assurance collective sur la vie à adhésion facultative.

OBJECTIFS: Il permet de se constituer et de valoriser un capital, de préparer sa retraite ou encore de transmettre son patrimoine. Il vous permet d'accéder à une offre de supports d'investissements variée pour combiner les supports en euros et les supports en unités de compte, en réalisant des versements libres ou programmés.

Les Documents d'Informations Clés relatifs au produit TARGET+ et aux supports d'investissement sont disponibles à l'adresse suivante : https://www.oradeavie.fr/fr/dic/primonial

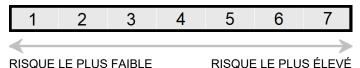
INVESTISSEURS DE DÉTAIL VISÉS: L'investisseur pour ce produit est la personne physique qui est en mesure d'investir un minimum de 10 000 EUR, à un horizon de placement à long terme. Ce produit permet d'avoir une garantie des primes nettes versées sur les supports en euros et d'accéder aux marchés financiers offrant une perspective de rendement en contrepartie d'un risque de perte en capital à travers les supports en unités de compte.

PRESTATIONS D'ASSURANCE: En cas de vie de l'assuré au terme du produit, versement d'un capital ou d'une rente. En cas de décès de l'assuré, ORADEA VIE pourra verser, le cas échéant, aux bénéficiaires désignés, un capital supplémentaire égal à la différence, lorsqu'elle est positive, entre « le capital minimum » et le capital constitué à la date du décès (sur les supports en euros et sur les supports en unités de compte). Cette garantie peut être limitée en fonction de l'âge de l'assuré au moment du décès et de la somme des versements effectués. Ces conditions, ainsi que la définition du « capital minimum », sont détaillées dans la Notice d'Information.

TERMES: A tout moment en cas de désaccord sur une modification à apporter au présent produit, ORADEA VIE ou LE COLLEGE DU PATRIMOINE ont la possibilité de mettre fin au contrat avant son terme par résiliation ou dénonciation. Dans ce cas, les garanties accordées (à l'exception du capital supplémentaire prévu dans la Notice d'Information) seraient maintenues aux adhésions en cours, dans les mêmes conditions de fonctionnement du produit TARGET+. Les adhérents seraient informés de cette résiliation par écrit au plus tard un mois avant la date de non renouvellement et un nouvel interlocuteur leur serait indiqué.

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER?

INDICATEUR DE RISQUE



RISQUE LE PLUS FAIBLE RISQUE LE PLUS ÉLEVÉ

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. La fourchette indiquée ci-contre représente l'éventail des indicateurs de risque de chaque support d'investissement sous-jacent. Il indique la probabilité que ce support enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit entre les classes de risque 1 sur 7, qui est la classe de risque la plus basse et 7 sur 7, qui est la classe de risque la plus élevée.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent entre un niveau très faible et un niveau très élevé et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très probable que notre capacité à payer en soit affectée.

La majorité des supports d'investissement ne prévoit pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement. Pour chaque support d'investissement, le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance du support.

Nous vous invitons à vous référer aux Documents d'Informations Clés (ou aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur) spécifiques aux supports d'investissement du produit pour connaître plus précisément le niveau de risque associé à chacun d'entre eux, que vous pouvez trouver à l'adresse indiquée dans la section « En quoi consiste ce produit ».

SCÉNARIOS DE PERFORMANCE

La performance du produit dépend du choix de vos supports d'investissement. Nous vous invitons à vous référer aux Documents d'Informations Clés (ou aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur) spécifiques aux supports d'investissement choisis.

Versement de 10 000 EUR (net de coût d'entrée du produit)		1 an	4 ans	8 ans	
définition des prestations d'assurance	Ce que vos bénéficiaires pourraient obtenir après déduction des coûts	10 000 EUR	10 000 EUR	10 000 EUR	

QUE SE PASSE-T-IL SI ORADEA VIE N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

En cas de défaillance du gestionnaire financier du support d'investissement ou de l'assureur, vous pouvez subir une perte financière. En cas de défaut (faillite) de l'assureur, vous êtes garanti par un fonds de garantie à hauteur d'un montant maximum de 70 000 EUR tous produits confondus détenus chez ORADEA VIE.

QUE VA ME COÛTER CET INVESTISSEMENT?

La réduction du rendement montre l'incidence des coûts totaux que vous payez sur la performance du produit. Les coûts totaux incluent les coûts ponctuels, récurrents et accessoires. Les montants indiqués ici sont les coûts cumulés liés au produit lui-même, pour trois périodes de détention différentes. Ils incluent les pénalités de sortie anticipée potentielles.

Les chiffres présentés supposent un investissement de 10 000 EUR. Ces chiffres sont des estimations et peuvent changer à l'avenir.

Ces coûts incluent les coûts du produit et les coûts supportés par les supports d'investissement.

Les données ci-dessous présentent la fourchette des coûts sur l'ensemble des supports d'investissement présents au produit.

Nous vous invitons à vous référer aux Documents d'Informations Clés (ou aux Documents d'Informations Clés pour l'Investisseur) spécifiques aux supports d'investissement du produit pour avoir plus de précisions. Vous pouvez les trouver à l'adresse indiquée dans la section « En quoi consiste ce produit ». Ces documents présentent les coûts supportés par le support d'investissement mais pas ceux relatifs au produit TARGET+.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de l'ensemble des coûts sur votre investissement au fil du temps.

Investissement de 10 000 EUR	Si vous sortez après 1 an	Si vous sortez après 4 ans	Si vous sortez après 8 ans
Coûts totaux (Euros)	de 509 EUR à 2 116 EUR		de 956 EUR à 17 667 EUR
Incidence sur le rendement (réduction du rendement) par an	de 5,09% à 21,11%	,	de 1,50% à 8,98%

COMPOSITION DES COÛTS

Le tableau ci-dessous indique :

- l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période de détention recommandée ;
- la signification des différentes catégories de coûts.

COÛTS PONCTUELS	COÛTS D'ENTRÉE	de 0,48% à 2,92%	Ces coûts correspondent aux frais liés à l'ouverture du produit et incluent les coûts d'entrée liés aux supports d'investissement sous-jacents. Il s'agit du montant maximal que vous paierez. Il se peut que vous payiez moins. Ceux-ci incluent les coûts de distribution de votre produit.
	COÛTS DE SORTIE	de 0,00% à 0,00%	Ces coûts correspondent aux frais liés à la sortie du produit à l'issue la période de détention recommandée et incluent les couts de sortie liés aux supports d'investissement sous-jacents.
COÛTS	COÛTS DE TRANSACTION DE PORTEFEUILLE	de 0,00% à 4,73%	Ces coûts correspondent aux frais d'achat et de vente des investissements sous-jacents.
RÉCURRENTS	AUTRES COÛTS RÉCURRENTS	de 0,91% à 5,92%	Ces coûts correspondent aux frais de gestion prélevés chaque année pour gérer votre produit et aux frais de gestion des supports d'investissement sous-jacents.
coûts	COMMISSIONS LIÉES AUX RESULTATS	de 0,00% à 4,21%	Ces coûts correspondent aux commissions liées aux résultats et sont prélevés sur votre investissement si le produit surpasse son indice de référence. Il s'agit des commissions appliquées par la Société de Gestion du support d'investissement. Le cas échéant, elles sont indiquées dans le « Document d'Informations Clés » ou le « Document d'Informations Clés pour l'Investisseur » du support d'investissement. Elles sont appliquées en supplément des frais de gestion.
ACCESSOIRES	COMMISSIONS D'INTÉRESSEMENT	de 0,00% à 0,00%	Ces coûts correspondent aux commissions d'intéressement. Il s'agit des commissions appliquées par la Société de Gestion d'un support d'investissement au contrat d'assurance lorsque ce fonds atteint une performance supérieure à un niveau déterminé. Dans le cas où ces commissions sont appliquées, elles sont indiquées dans le « Document d'Information Clé » ou le « Document d'Information Clé pour l'Investisseur » du support d'investissement. Elles sont appliquées en supplément des frais de gestion.

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER, ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE ?

Le produit prévoit un délai de renonciation de 30 jours calendaires révolus à compter de la date à laquelle vous êtes informé que votre produit est conclu. Il permet le remboursement intégral des sommes versées.

Période de détention recommandée : 8 ans. La durée recommandée du produit dépend notamment de votre situation patrimoniale, de votre attitude vis-à-vis du risque, du régime fiscal en vigueur, et des caractéristiques du produit choisi.

Le rachat total du capital constitué sur le produit est autorisé à tout moment sans pénalité (hors fiscalité). Le rachat partiel du capital constitué sur le produit est permis à tout moment hormis le capital constitué sur le support Sécurité Target Euro. Pour chaque support d'investissement, le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant l'échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RÉCLAMATION?

Contactez votre conseiller avant d'adresser toute réclamation concernant votre produit à ORADEA VIE :

- ORADEA VIE "Service Relations Clients", 42 Boulevard Alexandre Martin, 45057 Orléans Cedex 1
- www.oradeavie.fr\fr\reclamations

ORADEA VIE s'engage à répondre à votre demande sous 10 jours ouvrés, sauf cas exceptionnels. Dans le cas contraire, nous accuserons réception dans ces 10 jours et une réponse définitive vous sera apportée dans un délai maximal de 60 jours à compter de la réception de votre demande.

Si votre désaccord persistait après la réponse donnée par ORADEA VIE, vous pourriez demander l'avis de la Médiation de l'Assurance par voie postale ou par saisine du formulaire en ligne sur son site internet, dont les coordonnées sont les suivantes : La Médiation de l'Assurance, TSA 50 110 - 75 441 PARIS CEDEX 09, site internet : http://www.mediationassurance.org. La « charte de la médiation » de l'Association Française de l'Assurance (AFA) est disponible sur son site internet.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

NÉANT